

Zeitschrift:	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
Herausgeber:	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
Band:	- (1996)
Heft:	2
Artikel:	Ville et technopolisation : une mise au point possible pour l'urbanisme
Autor:	Liebermann, Claudia
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-957471

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

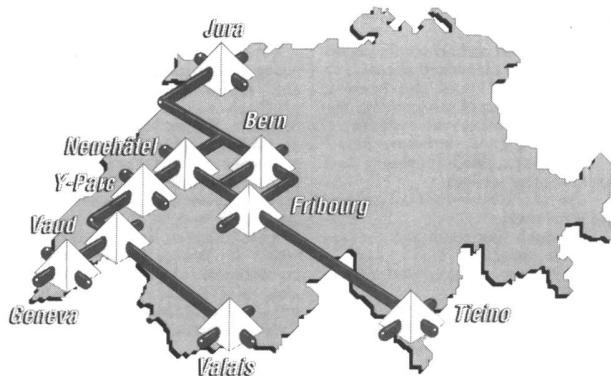
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ville et technopolisation: une mise au point possible pour l'urbanisme

26

► Claudia Liebermann

Alors que le «phénomène technopolitain» a été largement abordé par les médias et par la presse spécialisée à travers certaines réussites économiques et architecturales, l'urbanisme n'est pas arrivé à en livrer des concepts spécifiques.



Le réseau scientifique et technologique de la région ACCESS

Des espoirs déçus

Le célèbre Silicon Valley subit aujourd'hui encore les effets de sa réussite: une croissance démesurée et trop rapide qui s'est faite sans planification. En version européenne, les quartiers d'entreprises qui ont fleuri dans les années '80 ont généré des espoirs, en termes d'emploi et d'aménagement, qui ne se sont jusque là pas concrétisés: lots et bureaux vacants témoignent encore des échecs du boom immobilier par l'absence de planification de fond. Face à cette situation il est important de donner à voir les phénomènes technopolitains comme une réalité historique de contextes et époques différents entre eux afin de créer une conscience collective profonde sur les mutations qui touchent le monde du travail à partir de l'usage généralisé des hautes technologies. Ceci acquis, il sera possible de corriger le tir pour ce qui est des initiatives technopolitaines non encore abouties. En tant qu'aménagiste, il ne faut pas négliger le rôle clé que les lieux de production ont toujours eu: provoquer une réorganisation globale des activités quotidiennes et leur localisation à chaque nouveau cycle de la révolution industrielle.

► Claudia Liebermann,
Dr. Arch. EPFL-SIA,
NOU SA

Le brouillard des mots

Pour comprendre les difficultés ou les succès de ces stratégies technopolitaines, il nous faut reconnaître qu'à la base il y a eu ignorance du véritable enjeu. Il ne s'agit pas tant de la différence entre une technopole, un technopôle, un incubateur d'entreprises, un immeuble intelligent, etc. Mais de ce qui sur le fond a soutenu la prolifération de ces contenus au-delà de l'opportunisme politique et immobilier. Si les promoteurs et aménagistes ont su leur trouver des expressions possibles malgré le flou des concepts et l'étenue des échelles allant de l'architecture au territoire, l'opacité des mots a contribué malgré tout à créer un mythe de l'inédit autour des «produits spatiaux» high tech, nouveaux seulement en apparence qui, la crise survenue, se sont dissous dans l'éphémère d'une mode par laquelle on s'était laissés séduire. Le vague des discours suivis d'un silence suspect autour des expériences inachevées empêche la compréhension du processus de technopolisation qui survit, lente mais sûre, aux raccourcis que l'on a voulu lui attribuer.

L'exemple de la Silicon Valley

Rappelons la fascination exercée par le Silicon Valley sur les milieux politiques des pays industrialisés, à la recherche d'une «formule» pour promouvoir les régions défavorisées et rééquilibrer l'emploi. Inspirées du succès de la région urbaine de San Francisco, de vastes opérations de lifting de centre urbain par des affectations light, avec une architecture de style high tech, allaient en périphérie de pair avec une nouvelle trouvaille, celle de baptiser les sites industriels avec les noms les plus suggestifs et futuristes. Un contingent de professionnels à «gants blancs» et d'hommes d'affaires devait remplacer toute trace de l'ouvrier en même temps que l'architecture et le paysagisme tentaient de marquer la fin de l'usine et de la «zone» comme si l'on entrait d'emblée, avec la fin du siècle, dans une nouvelle société. Certes, la surprenante évolution du tertiaire a four-

ni une panoplie d'issues «rafraîchissantes» au design, à l'architecture, au paysagisme et à l'aménagement urbain par la grande diversité des projets.

Extension de l'urbain

Technopolisation et mondialisation de l'urbain sont en effet des notions désormais indissociables, voire tautologiques. Elles confirment la région urbaine, territoire qui engouffre désormais sans discrimination ville et périphérie, cette dernière devenue «digne» d'intérêt avec la délocalisation du travail et du pouvoir grâce aux nouvelles technologies. L'accroissement de la population urbaine et la généralisation des habitudes citadines vont de pair avec l'atomisation des activités productrices majeures au niveau planétaire dont les nouvelles branches industrielles font partie. Ces facteurs définissent en même temps une ville multipolaire assise sur la région urbaine et une nouvelle division internationale du travail, la «périphérie» reportée aux pays et régions sous-développés. Cette ville des flux vient transgresser le découpage et le déséquilibre politique et foncier hérité du zoning. D'une part, des repères tels que les nœuds des transports - gares, aéroports -, les hypermarchés ou autres macroéquipements polarisent l'animation dont jouissait jusque là exclusivement le centre historique. D'autre part, les nouvelles logiques de production liées à l'innovation des idées et des marchés, dont la technopolisation dépend, tissent des réseaux matériels et virtuels en dehors de l'échelle cartographique.

Localisation physique et activité nomade

La rupture spatiale et temporelle de l'unité de lieu et de la notion de programme se traduit par un nomadisme accentué des personnes et en un opportunisme «flottant» pour ce qui est des implantations des activités économiques et des investissements. Au niveau quotidien, il s'agit d'un effacement des limites entre les sphères du travail et du non-travail en termes d'espace et de l'éclatement du temps et de la durée du travail. On peut alors s'interroger sur l'actualité d'une planification urbaine basée exclusivement sur la production d'espace bâti lié au foncier et au local, lorsque l'on reconnaît à l'innovation ses logiques propres. Par ailleurs, sans comprendre la nouvelle logique du «poste» de travail ouvert sur le monde par l'intermédiaire des écrans il est impossible de saisir les questions urbanistiques posées. En effet, le télescopage d'actions, d'espaces et de représentations nouvelles liées au phénomène urbain et technopolitain invoque un urbanisme de réseaux sur lequel reposeraient une demande de requalification spatiale. L'«urbanité» dont manque totalement le morcellement schizophrène du zoning est réclamée à la fois par les habitants et par ceux qui sont concernés par les activités d'innova-



27

vation, sans quoi il y a souffrance et conflit social pour les uns et absence d'«interface» pour les autres, c'est à dire, impossibilité de créer le climat et le cadre propices au développement des activités économiquement prometteuses.

Des outils inadaptés à de nouveaux concepts

Il va de soi qu'au niveau des procédures en urbanisme, tout est à revoir. Les visions de l'esprit suscitées par une mauvaise compréhension de la technopolisation, cantonnées dans le vice de l'application de vieux modèles d'aménagement ont mené à une recréation de cités nouvelles ex nihilo pour la science et la technique ou à la reproduction d'un lotissement banal en zone industrielle où l'esthétique n'a pas suffi à l'accueil et au succès des nouvelles branches de production. L'oubli des pré-existences historiques, du capital humain et des savoir-faire locaux, bref du contexte favorisant ou non les activités promues, n'a pas toujours fait partie des projets. Au-delà des recettes, le rôle de ces facteurs est pourtant évident pour comprendre la Silicon Valley: ce qui a signifié San Francisco comme port et la Californie depuis la fièvre de l'or ou l'esprit libéral et informel qui a permis l'éclatement de la reconversion de toute une région urbaine en technopole, par exemple. Dans l'un ou l'autre cas la ville a su marquer une fois de plus sa résistance aux transformations techniques et sa condition de foyer naturel spontané d'innovations, de services, d'esprit cosmopolite. Autrement dit, la reconversion exige des conditions que l'aménagement seul ne peut guère fournir d'une part et d'autre part, les stratégies des nouveaux projets d'aménagement n'ont pas porté suffisamment loin le rôle des stimuli artificiels à l'innovation - incitations fiscales et foncières, capital-risque, implication directe de l'État, qualité d'accueil et qualité de vie en général - face à l'absence de ville. On ne s'étonnera pas que les plans de quartier ou plans de zones se soient avérés insuffisants pour traduire en termes d'espace l'étendue stratégique de la chaîne tech-

Futuroscope, Collombey-Muraz

Stadt und Technopolis: Eine mögliche Richtigstellung für die Stadtplanung

Obschon das Phänomen der Technopolis durch die Media und die Fachpresse aufgrund einiger wirtschaftlicher und architektonischer Erfolge breit abgehandelt wurde, gelang es der Raumplanung nicht, entsprechende Konzepte zu entwickeln.



Parc scientifique et technologique, Lausanne (EDPL)

nopolitaine de référence et que ce constat explique en partie les échecs: la région urbaine logeait déjà dans la plupart des cas des germes technopolitains préexistants qui n'ont pas été intégrés aux programmes des projets.

Suisse Romande: un potentiel sous-utilisé

En Suisse romande on est loin d'un véritable relevé des ressources générées par la ville hors schémas. L'on peut légitimement s'interroger sur la vocation des régions urbaines du Léman pour en conclure qu'il existe en effet un potentiel technopolitain à partir d'une production en amont de la chaîne des innovations industrielles qui rejoint la qualité de vie élevée de la région: d'une part les principaux centres urbains suisses sont doués d'une industrie de pointe et d'universités de haut niveau; d'autre part le pays offre un cadre de «parc national» à réseaux de communication et de transport très performants apte à l'accueil des innovations. Tout est là pour lui superposer un véritable «parc de compétences» innovantes. Cependant, un «trou» de représentation chez les politiciens et les concepteurs économiques et aménagistes a laissé la place dans les années du boom aux seuls promoteurs. La rentabilité immobilière des bureaux «à blanc» a primé, faute d'un programme global régional pour ce qui est du Léman et d'une véritable politique d'incitation aux investissements et d'un climat d'accueil aux innovations.

Ainsi apparaît-il pour l'ensemble de la région lémanique une trop grande dépense du côté des nouvelles promotions isolées laissées pour la plupart dans des mains privées lorsque les exemples réussis démontrent l'importance de l'implication directe de l'État. Les sites d'entreprises à l'odeur yuppi – young urban professional – ont recouvert nos zones artisanales et industrielles surdimensionnées: Archamps International Business Park à la frontière de Genève du côté français, Technopôle à Sierre, Futuroscope à Collombey-Muraz, Y-Parc à Yverdon, Parc Scientifique et Technique de l'E.P.F.L., etc., certaines réalisées, d'autres non, pour attirer les investissements du high tech. Com-

me pour Sophia-Antipolis et pour d'autres cas français, des stratégies d'animation artificielle – fertilisation croisée, création de pools de service, implantation forcée d'institutions publiques dans les sites – viennent pallier le manque de contact naturel entre les milieux concernés. Le brassage requis par l'innovation mesurable en termes de congestion d'idées, de «frottement» entre acteurs, de piratage et d'espionnage industriels, de mobilité de l'emploi, de chasse aux têtes, de création d'entreprises de pointe, de risques partagés et d'incitations ne s'est pas produit, la crise aidant. Créer le «parc de projets» lémanique demande un dépassement des discours et une planification à long terme.

Échecs et réussites

On peut comparer des germes technopolitains existants telles que le C.E.R.N. à Genève comme programme européen et ses effets de polarisation d'industries sous-traitantes devenues internationales ou encore le «Rectangle d'Or» face à l'aéroport comme localisations spontanées, à la faillite du grand projet d'Archamps.

Le triangle Lausanne-Yverdon-Vevey-Y-Parc a focalisé l'attention sur un premier bâtiment incubateur d'entreprises alors que les 50 ha du parc technologique restaient en attente et que le P.S.T. – Parc scientifique et technologique – de l'E.P.F.L. se construisait sur des bases plus solides en profitant des atouts du campus lausannois. Leur fondation n'a pas empêché l'apparition d'autres germes technopolitains: le corridor tertiaire de la Route du Lac ou les implantations spontanées de PME innovantes et antennes de grandes entreprises dans les zones artisanales de Lausanne et au bord du lac ou encore, la création du Centre de Recherches Alimentaires de Nestlé à Verschez-les-Blancs. A ces jalons viennent se rajouter les industries de renommée déjà existantes dans la région. Malgré les recours disponibles dans les villes et malgré les efforts des nouveaux projets aucune synergie n'est visible à ce jour entre ces embryons de «technopole de know-how».

L'urbanisme est en cause dans le rôle d'apport conceptuel qu'il doit jouer dans le processus de construction technopolitaine, au risque de son engouffrement dans l'espace vacant entre l'architecture et l'aménagement du territoire. Une nouvelle représentation de ce qui touche à la ville contemporaine et aux nouveaux territoires de la modernité est à produire. Afin d'y parvenir, les ressources d'intelligence et de culture de notre région doivent être exploitées au profit d'une conscientisation des milieux concernés par les processus urbains en général. On pourra alors intégrer aux stratégies de requalification urbaine et à un nouvel urbanisme de réseaux le réaménagement spatial des sites de l'innovation. ■